

Règlement de la Promo **Sepela Na Juba**

La Société United Bank for Africa Congo S.A, UBA en sigle, Société Anonyme avec Conseil d'administration, au capital social de 12.500.000.000 Francs CFA, dont le siège social est sis 37, Avenue William Guynet, Face au Rond-point City center, Centre-ville, lance la promotion « **Sepela na Juba** » dont le principe est décrit ci-après.

ARTICLE 1ER : DÉNOMINATION DU JEU

A partir du 29 avril 2024, la société UBA Congo lancera sa promotion sur le produit Juba Express dénommée « **Sepela na Juba** ».

ARTICLE 2 : CIBLE DU JEU

La Promo « **Sepela na Juba** » est destinée à toute personne désirant envoyer et recevoir de l'argent à meilleurs prix.

ARTICLE 3 : INTERDICTIONS

Ne sont pas éligibles à la Promo : tous les agents de UBA Congo (staffs, outsource et stagiaires) et les mineurs.

ARTICLE 4 : DURÉE

La Promo « **Sepela na Juba** » se déroulera du **29 avril au 30 juin 2024**.

Toutefois, UBA Congo se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler l'organisation du jeu sans préavis, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté.

ARTICLE 5 : ELIGIBILITE ET CHOIX DES GAGNANTS

Douze (12) tirages seront réalisés durant toute la période de la promo et repartis de la manière suivante :

Tirage N°	Dates	Périodes	Nombre de Gagnants
Tirage 1	13/05/2024	Du 29/04 au 12/05/2024	4
Tirage 2	20/05/2024	Du 13 au 19/05/2024	4
Tirage 3	27/05/2024	Du 20 au 26/05/2024	4
Tirage 4	03/06/2024	Du 27/05 au 02/06/2024	4
Tirage 5	11/06/2024	Du 03 au 09/06/2024	4

Tirage 6	17/06/2024	Du 10 au 16/06/2024	4
Tirage 7	24/06/2024	Du 17 au 23/06/2024	4
Tirage 8	01/07/2024	Du 24 au 30/06/2024	4

Il faut noter que les tirages seront aléatoires et sans remise.

Est éligible au tirage au sort :

Toute personne qui effectuera un envoi ou une réception de fonds via Juba Express dans les agences UBA Congo et chez ses partenaires.

ARTICLE 6 : DEFINITION DE JUBA EXPRESS

Juba Express est une solution de transfert de fonds qui vous permet d'envoyer et de recevoir de l'argent dans plus de 100 pays à travers le monde. Juba Express dispose près de 150 000 points de vente.

Quels sont les services Juba Express ?

- **Cash Pick-up** : Le transfert s'effectue en espèces entre l'expéditeur et le bénéficiaire.
- **Mobile Wallet** : Le bénéficiaire reçoit les fonds directement sur son portefeuille mobile (Momo, Airtel Money, Orange Money...)
- **Envoi Dépôt Bancaire (Cash to Account)** : L'expéditeur envoie les fonds en espèces sur le compte bancaire du bénéficiaire.
- **Paiement Cash** : Le bénéficiaire se présente dans l'un des points de vente Juba Express pour percevoir ses fonds en liquide.

Quels sont avantages de Juba Express ?

- Des tarifs concurrentiels et très économiques : Juba Express vous permet d'envoyer de l'argent à moindre coût partout dans le monde ;
- Rapidité : les fonds sont disponibles instantanément ;
- Non-restrictif : Le produit est disponible pour tous les clients, titulaires ou non d'un compte chez UBA.
- Modification : remboursement ou annulation : le client peut demander la modification, le remboursement ou l'annulation des transactions impayées.

Coût du produit Juba Express

Transferts Intra CEMAC

- Taux des frais d'envoi : **1% HT** du montant envoyé
- TVA **18,9%** sur les frais HT
- Redevance sur les transactions électroniques (RTE) : **1%** du montant envoyé
- MCBC (Frais Marketing) : **0,5%** du montant envoyé

Transferts Hors CEMAC

- Taux des frais d'envoi : **2,86% HT** du montant envoyé
- TVA **18,9%** sur les frais
- Taxe sur les transferts de fonds (TTF) : **1,5%** du montant envoyé

- Frais de commission de la BEAC (CTE) : **0,5%** du montant envoyé
- MCBC (Frais Marketing) : **0,74%** du montant envoyé

ARTICLE 7 : NATURE DES PRIX

Les gagnants des tirages recevront chacun un **bon d'achat Park n Shop de 25.000 FCFA** et plein d'autres lots.

ARTICLE 8 : REMISE DES PRIX ET EFFETS

- Les listes des gagnants seront publiées sur les réseaux sociaux.
- Les gagnants seront informés par SMS et appel téléphonique.
- La remise du prix se fera en présence du gagnant ou du mandataire dûment désigné par le gagnant.
- Les dates des remises seront communiquées ultérieurement.
- En cas de refus, UBA Congo se réserve le droit de désigner un autre gagnant par tirage au sort et qui accepterait la présente disposition.
- La participation au jeu s'accompagne nécessairement de l'autorisation donnée à UBA Congo par le participant, d'utiliser son nom et, le cas échéant, son image à des fins promotionnelles (pour le jeu concours exclusivement).